CAP (Cordonnerie multiservice)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capcordonnerie.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CORDONNERIE MULTISERVICE

ÉDITION 2026

ÉPREUVE GÉNÉRALE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

nt : 3 pour l'épreuve groupée EG1 ; aucun coefficient distinct pour l'EMC Durée :

Le candidat présente le document tiré au sort parmi les six documents de sa liste préparée. Aucun autre document ou matériel n'est autorisé.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : HISTOIRE, libertés et expression publique (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, accès aux services et organisation du territoire (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, liberté d'expression et responsabilité (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN CAP CORDONNERIE MULTISERVICE

L'évaluation d'histoire-géographie-enseignement moral et civique est orale et s'inscrit dans l'épreuve générale EG1. Le candidat prépare une liste de six documents, un pour chacun des thèmes concernés par les programmes d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique. Un thème est tiré au sort. Le candidat dispose de cinq minutes pour préparer la présentation du document correspondant, puis le présente et répond aux questions de l'examinateur. La durée totale de cette partie orale est de quinze minutes.

Les documents ci-dessous constituent des supports documentaires pour la préparation de l'oral. Ils ne transforment pas l'évaluation en épreuve écrite autonome d'EMC. Les points indiqués répartissent les éléments du présent support sur 20 points ; ils ne constituent pas un coefficient réglementaire propre à l'EMC.

PARTIE 1 : HISTOIRE, libertés et expression publique (9 points)

Présenter et analyser une source historique, la replacer dans son contexte et en discuter la portée

À partir du document historique DT 1, présentez la source, son contexte et son idée principale. Pour l'oral, appuyez-vous sur les questions ci-dessous afin de préparer une présentation organisée. Les questions sont des pistes de préparation et ne constituent pas un questionnaire écrit à remettre.

1.1 (2 points) Identifiez la nature, l'auteur collectif, la date et le contexte politique du texte de 1789. Expliquez à qui il s'adresse et quel droit il affirme.

1.2 (3 points) Expliquez le sens de l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Distinguez la liberté de communiquer ses pensées et ses opinions de l'absence de toute limite juridique.

1.3 (2 points) Confrontez le texte de 1789 à l'article 1 de la loi du 29 juillet 1881 reproduit dans le DT 1. Relevez une continuité entre ces deux textes et expliquez ce que leur rapprochement permet de comprendre sur la reconnaissance de la liberté de la presse.

1.4 (2 points) Présentez une limite de la portée de ces textes : indiquez en quoi une déclaration de principe ou une loi ne suffit pas, à elle seule, à démontrer que la liberté est toujours respectée dans toutes les situations.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE, accès aux services et organisation du territoire (7 points)

Interpréter des données territoriales et construire une réponse argumentée

Le DT 2 présente des données fictives construites pour une étude de cas sur l'accès aux services dans un territoire. Elles ne décrivent pas une commune réelle. Utilisez-les pour préparer une réponse

FormaV - document d'entraînement non officiel

orale à la question problématisée. Les données sont suffisantes pour réaliser l'analyse demandée.

DT 2 : Accès à trois services dans un territoire fictif

Secteur	Population	Distance au centre de santé	Distance à la gare	Part des ménages sans voiture
Centre	8 400 habitants	1 km	0,5 km	22 %
Couronne périurbaine	12 600 habitants	6 km	5 km	14 %
Secteur rural	3 000 habitants	14 km	18 km	31 %

Données de l'étude de cas. Les distances sont mesurées depuis le centre de chaque secteur jusqu'au service le plus proche.

2.1 (2 points) Comparez les distances aux services dans les trois secteurs. Identifiez le secteur où l'accès paraît le plus difficile et appuyez votre réponse sur deux données du tableau.

2.2 (2 points) Expliquez pourquoi l'éloignement des services peut créer une inégalité entre les habitants. Utilisez notamment la part des ménages sans voiture.

2.3 (3 points) Répondez à la question suivante : comment les acteurs publics peuvent-ils améliorer l'accès aux services dans un territoire où les besoins diffèrent entre centre, couronne périurbaine et secteur rural ? Proposez deux réponses adaptées aux données et justifiez-les.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, liberté d'expression et responsabilité (4 points)

Étudier une situation civique concrète et justifier un jugement à l'aide des principes républicains

La situation du DT 3 est fictive. Vous êtes invité à présenter les droits et responsabilités en jeu, puis à justifier une conduite respectueuse des libertés et du droit.

3.1 (1 point) Dans la situation décrite au DT 3, identifiez le droit exercé par l'apprenti et le problème posé par la publication de son message.

3.2 (1,5 point) Expliquez pourquoi la liberté d'expression protège la possibilité de critiquer une décision, mais n'autorise pas à porter atteinte aux droits d'autrui. Appuyez-vous sur les principes rappelés dans le document.

3.3 (1,5 point) Proposez une manière responsable de faire connaître un désaccord dans cette situation. Justifiez votre proposition en mobilisant les notions de liberté, de responsabilité et de respect d'autrui.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : TEXTES HISTORIQUES SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Document 1 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 11. Texte adopté par les représentants réunis en Assemblée nationale constituante pendant la Révolution française : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. » Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789, article 11.

Document 2 : Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, article 1. Texte législatif de la Troisième République : « L'imprimerie et la librairie sont libres. » Source : loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, article 1.

Les deux extraits sont reproduits pour l'étude de leur contenu. Le premier est une déclaration de droits adoptée dans le contexte révolutionnaire de 1789 ; le second est une loi qui affirme la liberté de l'imprimerie et de la librairie en 1881. Leur rapprochement permet d'étudier la formulation et l'affirmation de libertés publiques, mais ne suffit pas à établir à lui seul les conditions concrètes de leur application.

DT 2 : DONNÉES TERRITORIALES D'UNE ÉTUDE DE CAS FICTIVE

Le tableau de la partie 2 compare la population, la distance à deux services et la part des ménages sans voiture dans trois secteurs d'un territoire fictif. Il s'agit de données conçues pour cette étude de cas, et non de statistiques attribuées à une collectivité réelle. Elles permettent de comparer la proximité des services et les contraintes potentielles de mobilité.

Accès aux services selon le secteur

Secteur	Population	Distance au centre de santé	Distance à la gare	Part des ménages sans voiture
Centre	8 400 habitants	1 km	0,5 km	22 %
Couronne périurbaine	12 600 habitants	6 km	5 km	14 %
Secteur rural	3 000 habitants	14 km	18 km	31 %

Données fictives de l'étude de cas.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DT 3 : SITUATION CIVIQUE, EXPRESSION D'UN DÉSACCORD DANS UN ÉTABLISSEMENT

Situation fictive : dans un établissement de formation, une décision modifie les horaires d'accès à un atelier. Samir, apprenti, souhaite contester cette décision. Il publie sur un réseau social un message critiquant l'organisation de l'établissement et nomme un membre de l'équipe. Le message est partagé par plusieurs personnes. Samir peut exprimer son désaccord, mais la publication nominative peut porter atteinte aux droits de la personne visée.

Repères de droit : l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen reconnaît la libre communication des pensées et des opinions et prévoit que chacun répond des abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. L'article 4 de cette Déclaration précise que l'exercice des droits naturels de chacun n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de repérage des textes historiques, à compléter pour la préparation orale

À RENDRE AVEC LA COPIE

Compléter les rubriques utiles à votre préparation. Ce document est un support de préparation ; il n'est pas à remettre comme réponse écrite à l'épreuve orale.

Repères pour comparer les deux textes

Texte	Date	Nature	Liberté affirmée	Limite ou portée à discuter
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, article 11	.....	.....	.....	.....
Loi sur la liberté de la presse, article 1	.....	.....	.....	.....

À compléter à partir du DT 1.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.